

Communiqué de presse

Le 21 juin 2023

Grands axes pour les négociations avec Bruxelles

Si la Suisse cède sur l'un de ces trois points, elle ne sera plus la Suisse dans son essence

Le Conseil fédéral a communiqué ses grands axes pour les négociations avec l'UE. autonomiesuisse l'appelle à rendre publiques les clarifications obtenues et à assurer la pérennité du modèle de réussite suisse.

- Bruxelles et Berne se seraient rapprochés en ce qui concerne la libre circulation des personnes (immigration et protection des salaires) ainsi que les aides d'État. **autonomiesuisse** salue un **arrangement pragmatique** relatif aux accords bilatéraux, à condition que la démocratie directe et le fédéralisme restent intacts. Afin que la Suisse puisse préserver ses avantages économiques, **autonomiesuisse** demande au Conseil fédéral de faire part sans équivoque des trois points suivants à l'UE:
 1. **Équité dans le règlement des litiges.** En cas de différends, il faut pouvoir disposer d'un tribunal arbitral neutre. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) est le tribunal de la partie adverse. Ni la CJUE ni le Tribunal fédéral ne doivent pouvoir prescrire des consignes contraignantes au tribunal arbitral.
 2. **Opting out sans clauses guillotine.** Si la Suisse est censée reprendre automatiquement le droit européen, elle doit avoir la possibilité de s'en écarter en cas de votes parlementaires ou de votations populaires contraires, sans que l'UE ne dénonce pour autant des traités. Les «clauses guillotine» doivent être rejetées par principe. Une telle mise sous pression n'est pas digne d'une relation sur un pied d'égalité. Des mesures de compensation matérielles comme celles que l'on connaît dans le droit de l'OMC sont envisageables. Des exceptions aux consignes de l'UE, telles que divers États européens les revendiquent, doivent également s'appliquer à la Suisse.
 3. **L'accord de libre-échange en guise de solution de repli.** La Suisse doit s'en tenir à l'accord de libre-échange de 1972 sans l'assortir de nouvelles dispositions institutionnelles, comme le souhaite l'UE. L'accord de libre-échange n'a pas sa place dans la solution globale. La Suisse affiche une position de négociation forte et peut se passer d'un accord à tout prix.

Le Conseil fédéral doit définir correctement les priorités

autonomiesuisse s'engage en faveur d'une Suisse ouverte au monde, performante et libre.

La priorité absolue de l'agenda du Conseil fédéral ne doit pas résider dans une entente avec l'UE portant sur les accords bilatéraux, mais dans la garantie de conditions cadres adéquates pour la Suisse. **autonomiesuisse** soutient les efforts du Conseil fédéral dans la mesure où ils permettent à la Suisse de rester libre et ouverte au monde à long terme en ce qui concerne sa politique économique et sociale.

Il est important pour la Suisse de communiquer clairement ses positions, sans céder du terrain dans la précipitation. Outre les trois points clés (équité dans le règlement des litiges, opting out sans clauses guillotine, accord de libre-échange comme solution de repli), la Suisse doit avoir la possibilité, au même titre que d'autres États européens, de s'écarter des directives de l'UE dans certains domaines – notamment en ce qui concerne la Directive sur la citoyenneté.

Selon le credo «plus d'accords, plus d'utilité», le Conseil fédéral souhaite intégrer des accords supplémentaires à son «approche par paquet»: de nouveaux accords sur le marché intérieur dans le domaine de l'approvisionnement en électricité et de la sécurité alimentaire, de même qu'un nouvel accord de coopération en matière de santé publique. Reste à savoir si cette approche globale élargie sera viable à long terme. Jusqu'ici, les négociations ressemblaient en grande partie à une «boîte noire» qui pouvait parfois irriter même les représentants d'intérêts favorables à l'UE.

Indépendamment des négociations avec l'UE, la Suisse doit s'employer à faire ses devoirs en toute autonomie. Il s'agit ainsi d'assurer un niveau d'autosuffisance élevé dans des domaines essentiels comme l'électricité, la santé et la sécurité alimentaire. Déléguer cette tâche centrale à l'UE ne constitue pas une stratégie clairvoyante. Le déroulement de la pandémie de Covid-19 ainsi que les différentes petites piques illégales de l'UE à l'encontre de la Suisse ont clairement démontré que, en cas de pénurie, on ne peut compter ni sur des garanties contractuelles ni sur des relations de voisinage amicales.

autonomiesuisse – une initiative de l'économie suisse

autonomiesuisse est une initiative de grande envergure soutenue par des entrepreneurs suisses et des personnalités de l'économie du centre. Elle s'engage en faveur d'une collaboration économique partenariale avec les pays de l'UE, mais également du monde entier. Son indépendance politique assure à la Suisse d'excellentes conditions cadres au niveau de l'économie et de la société. Le modèle de réussite suisse qui en découle doit rester viable à l'avenir également.

autonomiesuisse compte plus de 750 membres. Rejoignez-nous sur autonomiesuisse.ch/fr/participez pour contribuer à une Suisse ouverte au monde, performante et libre.

Contact

Le comité de direction de la coprésidence d'autonomiesuisse se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant l'accord-cadre Suisse-UE du point de vue économique et entrepreneurial.

Hans-Jörg Bertschi

+41 79 330 50 72

hans-joerg.bertschi@bertschi.com

Professeur Giorgio Behr

+41 79 430 44 21

giorgio@behr.ch

Alexandra Janssen

+41 79 725 95 26

alexandra.janssen@ecofin.ch

Hans-Peter Zehnder

+41 79 330 58 08

hans-peter.zehnder@zehndergroup.com

Réseaux sociaux

